

Ech T'chou Canard

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Léa NOTEL, née le 3 octobre 2004 à Amiens.

Emilien SENOCQ, né le 5 octobre 2004 à Amiens

Lisa POUTHIER, née le 5 novembre 2004 à Amiens

Raphaël DAGE, né le 21 novembre 2004 à Amiens

Kassandre HEMERY, née le 2 décembre 2004 à Amiens

Justine GAUDEFROY, née le 14 décembre 2004 à Amiens

DECES

André LECLERCQ, décédé le 28 octobre 2004 en sa 76^{ème} année.

Jacques HENON, décédé le 13 décembre 2004 en sa 74^{ème} année.

PERMANENCE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 10 h 30 et le 1er samedi de chaque mois
(octobre à juin) de 9 h à 10 h.

Permanence sociale avec Mr Viltart le vendredi de 9 h à 10 h.

Merci de respecter les horaires.

Toutes demandes (en dehors des permanences) peuvent être :

- déposées dans la boîte aux lettres de la mairie
- transmises par fax au 03.22.37.02.67
- enregistrées sur le répondeur au 03.22.37.40.14
- adressées par email à l'adresse électronique :

mairie.arvillers@wanadoo.fr



Janvier 2005

n° 88

Arvillers



LE MOT DU MAIRE

Je tiens tout d'abord à vous présenter tous mes voeux pour la nouvelle année et surtout une très bonne santé.

L'année 2004 s'est malheureusement terminée le 17 décembre par une terrible tempête qui a fait de nombreux dégâts un peu partout.

Heureusement il n'y a eu aucun blessé dans le village malgré les chutes d'arbres sur la place, une chance également que ce soit intervenu avant la sortie des classes ! A ce sujet, je félicite les personnes travaillant à la SICAE qui ont fait du bon travail afin de rétablir l'électricité pour tout le monde le soir même. Je remercie également les employés communaux pour leur travail de nettoyage le samedi matin ; sans oublier Mr Deschamps et son fils qui ont débité les arbres sur la place.

Malgré ces mésaventures, la vie continue et nous devons penser à 2005.

Nous étudions avec le conseil municipal les travaux à réaliser notamment des travaux d'entretien qui restent nombreux dans notre commune :

1 - Terminer les travaux de huisseries au bureau de Poste ; ensuite tous les bâtiments communaux seront terminés. Ceci a représenté un gros budget mais cela permettra de faire des économies de chauffage et améliorera le confort des enfants aux écoles.

2 - Repeindre les 2 classes du bas qui en ont réellement besoin.

3 - Penser à financer les extincteurs périmés depuis 5 ans.

4 - Finir la carte communale.

5 - Travaux de voirie et certains trottoirs (rue d' Hangest pour permettre aux personnes qui se rendent au cabinet médical de marcher sans danger).

6 - Une étude d'embellissement de la place notamment le devant de l'église avec un effacement de réseau électrique respectant le côté verdure (sans parking) .

7 - Installer des douches au terrain de football.

D' autres projets viendront par la suite.

Concernant le projet de construction d'une nouvelle salle des fêtes, après avoir passé de nombreuses heures à y réfléchir je renonce et me suis expliqué devant le conseil. En effet, ce projet risquerait de provoquer des hausses importantes d'impôts.

Nous allons pour le moment nous contenter d'étudier la possibilité de modifier le tennis, notamment de l'isoler et de prévoir une séparation au milieu en conservant notre terrain de tennis.

Patience pour l'éclairage du Tour des Haies, cela va venir. Il faut juste donner des coups de pieds dans cette fourmilière !

En ce moment, Jean Claude Dumont restaure la salle du conseil (mur et sol).

D'autre part, je tiens à remercier sincèrement Madame Hélène Debuire pour son travail à la maternelle qui nous a énormément rendu service.

Je vous renouvelle tous mes voeux pour cette nouvelle année.

A Bientôt.

Yves Cottard

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil Municipal et le Maire vous présentent tous leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année 2005.

La cérémonie des voeux du dimanche 16 janvier prochain est annulée et le montant des dépenses prévues (environ 200 euros) pour ce pot de l'amitié sera versé au Secours catholique de Moreuil sous forme de subvention pour venir en aide aux populations des pays d'Asie sinistrées par le raz de marée du 26 décembre dernier. Les personnes désireuses de faire un don peuvent déposer un chèque en mairie à l'ordre du « Secours Catholique - Pour les sinistrés d'Asie ».

Le Maire

ANNONCES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles de la 1^{ère} période de l'année 2005, nés en janvier, février et mars 1989, doivent se faire recenser en mairie (leurs parents, en leur absence, peuvent faire la démarche) en mars 2005.

PERMANENCES DE PIERRE BOULANGER – CONSEILLER GENERAL

Monsieur Boulanger accueillera et écoutera les habitants de notre commune le 13 avril 2005 en mairie d'Hangest et le 9 novembre 2005 en mairie d'Arvillers.

" ALLO, SERVICE PUBLIC " : 3939

Un numéro unique,,le 3939 est accessible du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h au tarif de 0,12 €minute pour tout renseignement à caractère administratif

ETAT DES ROUTES EN HIVER

Consultez l'état des routes

- par téléphone au 0 232 975 731
- par minitel 3615 route
- Centre Régional d'Information Routière : 0 826 022 022
- Météo : 0 892 680 280

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 décembre 2004

Présents : MM Cottard, Viltart, Desrousseaux, Carpentier, Debuire, Scherpereel, Dr Carpentier, Dumetz, Soilleux, Mmes Andrieu et Rubin

Absents: MM. Brunel, Beaudé et Mme Platerier

Mme V. Andrieu a été élue secrétaire

BILAN DES TRAVAUX PREVUS AU BUDGET 2004

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal les travaux prévus et effectués au budget 2004 de la commune.

Il souligne que les travaux d'éclairage public rue du Tour des haies n'ont toujours pas été effectués malgré les nombreuses relances auprès de la Fédération Départementale d'Electricité à Péronne qui gère le dossier. Monsieur le Maire va demander un devis à une société privée d'électricité pour faire activer le dossier.

CANTINE

La cantine a eu beaucoup de mal à atteindre l'effectif de 15 enfants pour un bon fonctionnement. Toutefois, le conseil municipal consent à maintenir cette cantine jusque fin juin pour ne pas pénaliser certains parents et avec l'espoir que l'effectif augmentera en cours d'année.

ENQUETE PUBLIQUE POUR LA SOCIETE TATE AND LYLE

L'arrêté préfectoral du 10 novembre 2004 organise une enquête publique sur la demande de la S.A.S. TATE and LYLE FRANCE (ex. Amylum France) en vue d'obtenir la régularisation administrative de l'épandage de 12000 tonnes/an de boues chaulées issues de la station d'épuration de l'usine qu'elle exploite à Mesnil Saint Nicaise et Nesle, sur un périmètre de 4208.14 ha répartis sur le territoire de 68 communes du département de la Somme.

Après des explications au Conseil Municipal, lecture du dossier déposé suffisamment tôt pour que chaque membre du conseil puisse en être informé avant même l'ouverture de la date de l'enquête, Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'épandage sur son territoire de ces boues chaulées issues des produits de l'agriculture du secteur.

COURT CIRCUIT SUR L'HORLOGE DE L'EGLISE

Un court circuit, dû à un orage isolé survenu le 20 octobre 2004 a endommagé l'horloge pilote du clocher de l'église. Une déclaration a été faite à AXA Assurance et un expert dépêché le vendredi 10/12/2004. Le coût des travaux de réparation d'environ 2112.79 Euros T.T.C. par les Etablissements Huchez seront prévus au budget 2005.

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dimanche 16 janvier 2005 a été retenu pour la cérémonie des voeux du conseil municipal à la salle Coca. (NDLR : Cérémonie annulée, voir ci-dessus)

RUE GEORGES CHOQUET

Monsieur le Maire propose que la rue du Stade soit transformée en rue Georges CHOQUET. Le conseil accepte le changement. Monsieur le Maire contacte les résidents de cette rue.

EMBAUCHE D'UN AGENT OCCASIONNEL POUR LES TRAVAUX D'EXTERIEUR

A compter du 1/03/2005, le conseil municipal décide d'embaucher Monsieur Michel MATIFAS pour les travaux d'extérieur et ce jusqu'au 30/11/2005.

TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Président du club de football fait part du vol d'un des filets de but sur le terrain de football.

Le conseil municipal accepte de racheter un filet neuf au prix de 204 € T.T.C..

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du projet d'aménagement de la place de l'Eglise (effacement des réseaux, aménagement des abords de l'église, réfection des chaussées) avec les fonds DIC de la CCALM attribués à chaque commune au prorata de sa population. Une partie des fonds a été utilisée pour la réfection du chemin de Péronne.

CARTE COMMUNALE

Suite aux réunions du 3 septembre 2004 et du 18 octobre 2004 au cours desquelles a été présenté le projet de carte communale, les conseillers municipaux ayant toutes les données concernant les délimitations des zones constructibles et le projet d'aménagement et de développement durable, il est décidé, à l'unanimité, d'arrêter le projet de la carte

communale qui sera transmis pour avis aux personnes publiques concernées.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2005

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des projets de travaux et d'investissement pour l'année 2005 :

Travaux d'huisseries au logement et à la Poste (avec demande de subventions) - Peinture des deux classes primaires - Réfrigérateur neuf salle Coca - Tondeuse sur le tracteur tondeuse Kubota - Aspirateur de feuilles - Barrières pour sortie des écoles rue de la chapelle - Réfection salle du conseil municipal - Renouvellement de tout le parc des extincteurs .
Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réfléchir à ces propositions.

L. Viltart : --> peut-on entretenir plus régulièrement les toilettes publiques près de l'Eglise ?

-->peut-on prévoir au printemps la peinture de la porte de la chapelle rue Là Haut ?

D. Debuire : -- > signale un cassis devant le 55 rue d'Hangest

--> les plates-formes de tri sélectif sont souvent encombrées d'ordures ménagères

A. Carpentier : --> pourquoi la C.CALM fait-elle nettoyer les caniveaux à l'automne pendant la saison de l'arrachage des betteraves ?

PG Dumetz : --> signale de nouveau le stationnement abusif d'un car Faubourg Sainte Marguerite. Il y a pourtant un arrêté du maire interdisant le stationnement des cars et Poids lourds dans la commune. Monsieur le Maire fait le nécessaire.

X.Soilleux : --> la chapelle de Saulchoy est presque finie. Le mur du cimetière de Saulchoy est-il prévu dans les travaux du chantier d'insertion de Moreuil. Monsieur le maire fait un courrier en ce sens à la C.CALM. Il faudrait réparer rapidement une partie du mur du cimetière et la porte de la chapelle.

L. Rubin : --> fait part du rapport 2003 sur l'eau présenté par le SIEP du Santerre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures.